

# Contenant / contenu :

Un emballage s'avère rarement inerte : il existe toujours des échanges entre le contenant et son contenu. D'où la nécessité, au niveau européen, de réglementer les emballages. Une coopération entre producteurs de matières premières, fournisseurs d'emballages et fabricants cosmétiques est essentielle.



## ► Règlement cosmétique - quelques données

Le nouveau Règlement cosmétique (CE) N°1223/2009 a été mis en application au 11 juillet 2013 en remplacement de la Directive dans le but de simplifier et d'harmoniser, de renforcer la sécurité des produits et des utilisateurs, de favoriser la commercialisation des produits au sein de l'Union Européenne.

La réglementation cosmétique impose des règles en termes de composition des produits cosmétiques et donne, en annexes, les listes de substances interdites, de substances soumises à restrictions, les listes positives de

colorants, de conservateurs et de filtres UV. La réglementation cosmétique exige un rapport sur la sécurité du produit avec notamment des informations sur :

- la composition, la pureté et la stabilité du matériau d'emballage en contact direct avec la formule cosmétique,
- en cas de présence de substances interdites sous forme de traces, éléments prouvant qu'elles sont techniquement inévitables.

## ► Responsabilités

La réglementation cosmétique apporte des notions nouvelles de responsabilités. La personne (physique ou morale) responsable sur le plan juridique est

## Container / content: towards cooperation

*A packaging is rarely inert: exchanges between the container and its content always occur. Hence the need, at the European level, to regulate packaging. Cooperation between raw material producers, packaging suppliers and cosmetics manufacturers is essential.*

## ► Cosmetics Regulation - quick summary

The new Cosmetics Regulation (EC) No. 1223/2009 was implemented on July 11, 2013 in replacement of the Directive in order to simplify and harmonize, reinforce the safety of products and users, promote the marketing of products within the European Union.

The regulation on cosmetics imposes rules in terms of composition of cosmetic products and provides, in the annexes, the lists of prohibited substances, substances subject to restrictions, the positive lists of colorants, preservatives and UV filters. The cosmetics regulation requires a Cosmetic Product Safety Report including information on:

- The composition, purity and stability of packaging material in direct contact

with the cosmetic formula,  
- In the case of traces of prohibited substances, evidence for their technical unavoidability.

## ► Responsibilities

The cosmetics regulation introduces new concepts of responsibility. The (natural or legal) person legally responsible is the one that places the product on the market. However, generally, the person legally responsible does not have all the knowledge on the packaging material. The packaging supplier will therefore have to provide, via his raw material supplier, the regulatory compliance data. Hence the indispensable cooperation of all stakeholders in the value chain: raw material producers, packaging suppliers, cosmetic manufacturers (Figure 1).

# la coopération de mise

celle qui met le produit sur le marché. Cependant, en général, la personne juridiquement responsable ne possède pas toute la connaissance du matériau d'emballage. Le fournisseur d'emballage devra apporter, par l'intermédiaire de son fournisseur de matières premières, les informations de conformité réglementaire. D'où l'indispensable coopération de tous les acteurs de la chaîne de valeur : producteurs de matières premières, fournisseurs d'emballages, fabricants de cosmétiques (Figure 1).



**FIGURE 1 :**  
SCHÉMATISATION  
DES RELATIONS DE  
COOPÉRATION ENTRE  
LES DIFFÉRENTS  
ACTEURS DE  
L'INDUSTRIE  
COSMÉTIQUE.  
MAPPING OF THE  
COOPERATION  
RELATIONSHIPS BETWEEN  
THE DIFFERENT ACTORS  
OF THE COSMETICS  
INDUSTRY.

## ► Groupe de travail « Cosmétologie & Plasturgie »

Un groupe de travail a été créé en février 2011. Il est constitué de 15 membres industriels et scientifiques caractérisés par des valeurs communes :

- implication libre, active et volontaire de chacun;
- représentativité de toute la chaîne de

valeur : producteurs de matières premières, fournisseurs d'emballage, formulateurs de cosmétiques, marques de cosmétiques et services connexes (centre technique, toxicologue, scientifique);

- confiance des membres du groupe de travail sans le besoin de formaliser un accord de confidentialité.

La mission du groupe de travail est d'obtenir une chaîne d'acteurs, en France, qui

soit compétente pour notamment garantir la sûreté des produits, anticiper les attentes des consommateurs, se différencier face aux fournisseurs de packagings d'autres pays, progresser et innover. La mission en premier lieu est d'obtenir une chaîne d'acteurs qui coopèrent. Ce groupe de travail est porté par l'organisation professionnelle Allizé-Plasturgie et par l'association CED, Centre Européen de Dermocosmétologie.

## ► The "Cosmetology & Plastic processing" working group

A working group was set up in February 2011. It consists of 15 industrial and scientific members characterized by common values:

- A free, active and voluntary involvement of all members;
- Representativeness of the complete value chain: raw material producers, packaging suppliers, cosmetics formulators, cosmetic brands and related services (technical centre, toxicologist, scientist);

- The trust of all members in the working group without the need to formalize a confidentiality agreement.

The mission of the working group is to build a chain of actors in France, which is competent to ensure in particular the safety of products, anticipate

consumer expectations, differentiate itself from packaging suppliers from other countries, progress and innovate. Its mission is first to obtain a chain of actors who cooperate. This working group is supported by the professional organization Allizé-Plasturgie and by the CED association (European Centre of Dermocosmetics).

## ► Actions of the working group

**1.** A new training intended for both industries, cosmetology and plastic processing, will be implemented in 2015. It seeks to enable all stakeholders in the value chain to cooperate to ensure the safety of cosmetic packaging. It will include a common core and specific modules, offering expertise to both industries, for example:

- Know the manufacturing processes

and their successive steps to the marketed product.

- For partners in cosmetology: acquire the basic knowledge on the manufacture of a cosmetic packaging, know the right questions to ask partners in the plastic processing industry to get useful information with regards to regulatory compliance, ...

- For partners in plastic processing: acquire the basic knowledge on bulk manufacturing, know the data on packaging that should be communicated to meet regulatory requirements, ...

**2.** A model of good manufacturing processes in packaging is currently being edited, based on a break-down of exchanges that took place for over three years within the working group, exchanges that were always based on common sense and a respect of each member of the group. Best practices, being for example:

### ► Actions du groupe de travail

1. Une nouvelle formation destinée aux deux professions, cosmétologie et plasturgie, sera opérationnelle en 2015. Elle vise à permettre aux acteurs de la chaîne de coopérer pour assurer la sécurité sanitaire du packaging cosmétique. Elle comportera un tronc commun et des modules spécifiques, apportant des compétences aux deux professions, par exemple :

- Connaître les procédés de fabrication et leur succession jusqu'au produit commercialisé.

- Pour les partenaires de la cosmétologie : acquérir les notions de fabrication d'un packaging cosmétique, savoir poser les bonnes questions aux partenaires de la plasturgie pour obtenir les informations utiles de conformité à la réglementation, ...

- Pour les partenaires de la plasturgie : acquérir les notions de fabrication d'un vrac, connaître les informations concernant l'emballage qui sont à communiquer pour répondre aux exigences réglementaires, ...

2. Un modèle de bonnes pratiques de fabrication du packaging est en cours d'édition, à partir du recensement des échanges qui ont eu lieu depuis plus de trois ans à l'intérieur du groupe de travail,

échanges qui ont toujours été basées sur le bon sens et le respect de chacun des membres du groupe. Des bonnes pratiques, à titre d'exemples :

- Prévenir les acteurs en aval des changements de procédé et des aléas éventuels tout au long de la fabrication du pack.

- Inciter les industriels à développer très tôt des solutions alternatives en cas de suspicions liées à une matière première d'un packaging, ceci afin d'être prêt au moment de l'application d'une nouvelle loi, pour éviter de perdre le marché, et pour renforcer la confiance des consommateurs.

3. Des études de cas ont été menées à l'intérieur du groupe de travail pour acquérir de nouvelles connaissances :

- Analyse des Modes de Défaillances, des Effets et de la Criticité (AMDEC) d'un packaging cosmétique,

- tests sur vrais produits qui ont consisté à mesurer et à identifier les extractibles sur différents matériaux de packaging.

### ► Ouverture du groupe de travail à de nouveaux membres

Pour faire progresser encore la chaîne d'acteurs du packaging cosmétique en France,

pour pouvoir toujours mieux répondre aux attentes du consommateur, et pour apporter aux législateurs des informations techniques et scientifiques qui puissent être prises en compte dans l'évolution des réglementations et des recommandations, d'autres connaissances sont à acquérir (à titre indicatif) :

- savoir élaborer le packaging le plus simple possible,

- concernant les matières premières des emballages, orienter vers les bons choix en ajustant le curseur entre l'alimentaire et la pharmacopée,

- comprendre mieux l'origine des substances imprévisibles dans le packaging : contaminants liés au recyclage, composés non évalués ou inconnus générés par le procédé, ...

- permettre l'innovation tout en se protégeant, éviter de recourir à trop d'interdictions de substances des matériaux d'emballage qui freinent l'innovation.

Le Groupe de Travail « Cosmétologie & Plasturgie » a la volonté de s'ouvrir à de nouveaux membres pour mutualiser les connaissances, les moyens humains et financiers pour des travaux d'expérimentation coordonnés, et pour une représentation auprès des instances européennes. ■



**Dominique APPERT**  
ALLIZÉ-PLASTURGIE  
Ingénieur R&D  
R&D Engineer  
d.appert@cfp-france.com  
www.allize-plasturgie.org



**Dominique BOUVIER**  
CED  
Présidente  
President  
ced19@wanadoo.fr  
www.ced-lyon.com

- Alert downstream players of changes in processes and of potential hazards throughout the production of the pack.

- Encourage stakeholders to develop alternative solutions at an early stage in case of suspicion on a packaging raw material, to be ready when a new law comes into force to both avoid losing the market and strengthen consumer confidence.

3. Case studies were carried out within the working group to gain new knowledge:

- The Failure Mode Effects and Criticality Analysis (FMECA) of a cosmetic packaging.

- Tests on finished products which consisted

in measuring and identifying extractables on different packaging materials.

### ► Opening the working group to new members

To help the chain of actors in cosmetic packaging in France move further, to better meet consumer expectations and to provide lawmakers with technical and scientific information that can be taken into account in the development of regulations and recommendations, more knowledge needs to be acquired (as an illustration):

- Learn to develop the simplest possible packaging.

- Concerning raw packaging materials,

help focus on the appropriate choices by finding a happy medium between food and pharmacopoeia.

- Better understand the origin of unpredictable substances in packaging: recycling-related contaminants, unevaluated or unknown compounds generated from the process, ...

- Facilitate innovation while avoiding a ban on too many packaging materials, which hampers innovation.

The "Cosmetology & Plastic processing" working group intends to open up to new members to share knowledge, human and financial resources to achieve coordinated experimental work, and for a representation to European institutions. ■